© Joueurs Info Service - 17 décembre 2025

Forums pour les joueurs

aide paris sportifs

Par Profil supprimé Posté le 29/10/2019 à 22h16

bonsoir
J'ai besoin de votre aide et de votre avis. Il y a quelques mois, j'avais ouvert un compte sur le site de paris sportifs unibet.fr. Ayant subi de grosses pertes, j'avais décider de fermer définitivement ce compte. Malheureusement sans m'en rendre compte j'ai réouvert un compte via ce site. L'opérateur m'a laissé faire et a revalider mes documents et donc mon nouveau compte. Par contre même constat, j'ai subit de grosses pertes d'argent. Je souhaiterais donc récupéré les mises que j'ai engagé lors de la réouverture de ce compte !
merci par avance de votre aide

2 réponses

Moderateur - 30/10/2019 à 16h21

Bonjour Bamogoal,

Je ne suis pas certain que vous puissiez récupérer vos mises si vous les avez perdues en jouant (en fait je suis même plutôt persuadé que vous ne pouvez pas).

Unibet étant un site agréé par l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel), si vous souhaitez ne plus pouvoir vous inscrire sur ce site vous pouvez demander une interdiction de jeu valable au minimum 3 ans. Consultez notre article à ce sujet pour en savoir plus :
https://www.joueurs-info-service....eux/L-interdiction-volontaire-de-jeu

Le modérateur.

Profil supprimé - 30/10/2019 à 16h35

merci pour votre réponse.
L'interdiction volontaire de jeu pendant 3ans semble avoir ses limites. Je me suis inscris sur plusieurs sites de paris sportifs (pour prendre les meilleurs cotes . selon certaines sources internet, pour contourner "l'interdiction" (chose que j'ai fait involontairement) il suffit simplement de rentrer une autre adresse mail ! certains sites reconnaissent cependant les données personnelles inscrites !
je trouve leur méthodes honteuses (même si je reconnais mes torts). a l'inscription déjà, puis lors de la validation de mes documents ! ils auraient du être alertés par mon inscription ! et me dire stop sachant que je suis déjà inscrit et auto exclue !
ils m'ont bien entendu laissé faire ! je suis persuadé que si j'avais gagné je n'aurais pas pu récupérer mes gains

mais seulement mes mises ! sens unique , pas étonnant que les sites fleurissent .

j'ai contacté l'arjel et suis dans l'attente. Même si je suis pas remboursé, j'espère faire bouger les choses, que les joueurs auto exclue ne puissent pas ouvrir plusieurs comptes !